

France : Obligation vaccinale élargie

Abderrahim DERRAJI - 2017-10-30 23:22:21 - Vu sur pharmacie.ma

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture par 63 voix pour, 3 contre et 9 abstentions, l'extension de l'obligation vaccinale à onze vaccins. Cette obligation sera effective à partir du premier janvier prochain. L'article 34 du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) prévoit que huit vaccins (coqueluche, rougeole-oreillons-rubéole, hépatite B, *Hæmophilus influenzae*, pneumocoque, méningocoque C) en plus de la diphtérie, du tétanos et la poliomyélite, seront obligatoires chez l'enfant de moins de deux ans et seront exigés pour l'admission en collectivité. Aucune sanction pour défaut de vaccination à l'encontre des parents n'est prévue. Le vote en séance publique aura lieu demain.